

Consultant RGPD - Textes, définitions et service de conformité

RGPD et CNIL, assistance pour la mise en place pour le règlement général sur la protection des données

Le règlement RGPD est souvent considéré comme un exercice de conformité réglementaire plutôt qu'une partie intégrante des fondamentaux d'une entreprise. Les enjeux qui tournent autour du RGPD sont pourtant bien plus large. Les consultants de la société Kilean proposent de vous accompagner dans la démarche RGPD afin de vous rendre conforme avec ce nouveau règlement européen.

Définition du RGPD ou GDPR

Le RGPD (Règlement général sur la protection des données) se traduit par GDPR (General Data Protection Regulation). Le 25 mai 2018, ce nouveau règlement européen entre en vigueur, il est applicable à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille ou leur secteur d'activité.

Le but est de donner plus de contrôle aux citoyens européens sur leurs données personnelles. Les entreprises doivent donc maintenant justifier les données collectées sous peine de lourdes sanctions.

C'est quoi une donnée personnelle ?

Une donnée personnelle est une information qui permet d'identifier de manière directe ou indirecte une personne. On retrouve donc ces données partout dans une entreprise !

Quelques exemples :

- Les données commerciales et clients (nom, adresses mail, téléphone, cartes de visite, renseignements personnels, etc.)
- Les données opérationnelles (géo localisation, livraison, etc.)
- Les données RH (les salariés avec des données jugées sensibles comme le No Sécurité Sociale, Bulletin No 3 de casier judiciaire, données de santé)
- Les données technologiques (Identifiant, adresse IP, Données biométrique, vidéosurveillance)

Qui est concerné par le RGPD

Tous les acteurs proposant des services ou des biens ainsi que les sous traitant sont concernés sans exception. A partir du moment où vous traitez des données sur des citoyens de l'Union européenne, vous devez être conforme au RGPD. Les administrations publiques, par exemple l'école, sont aussi touchés par ce règlement. Contrairement aux idées reçues, le RGPD concerne toutes les sociétés, même celles qui n'ont pas d'activité sur Internet.

Les textes officiels du règlement général sur la protection des données

physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données : Texte réglementaire 2016/679 disponible sur la CNIL.

De la CNIL au RGPD

La CNIL avant le RGPD

- Obligations déclaratives,
- Risques et contrôles relativement limités.

La CNIL après le RGPD

- Responsabilité de l'entreprise et des sous-traitants,
- Suppression des obligations déclaratives (dans la majorité des cas),
- Nouvelles exigences,
- Nouveaux droits pour les individus,
- Amendes CONSIDERABLEMENT renforcées,
- Accès simplifié et encouragé aux recours contre les entreprises,
- Renforcement du risque juridique.

Que faut-il faire et les questions à se poser

- Dois-je désigner un DPO ?

(Délégué à la Protection des Données)

C'est quoi les conflits d'intérêt ?

- Je ne peux plus faire de mailing à mes clients ou à des prospects ?
- C'est quoi le consentement ?
- Je fais quoi avec mes sous-traitants transporteurs, j'en ai 675 ?...!
- Je ne collecte pas de données sur mon site internet, je suis concerné quand même ?
- C'est quoi un registre des traitements de données personnelles ?
- Une étude d'impact ? C'est obligatoire ? Comment la réaliser ?
- Si je ne suis pas prêt le 25 mai 2018, je risque une amende ?

L'urgence d'une méthodologie

Diagnostic et préparation

- Recensement des données personnelles
- Cartographie des traitements et des acteurs
- Evaluation des risques

- Politique et Management

Mise en conformité

- Planification du projet
- Référentiel documentaire
- Plans d'actions IT, RH, Commercial, Exploitation, Sous-traitance
- Sensibilisation du personnel

Preuve de conformité

- Audit interne, audit externe, certification
- Revue de Direction RGPD
- Communication

Besoin de conseil ou d'assistance ?

Formation RGPD

Accompagnement pour la mise en place du Règlement général sur la protection des données

Bibliothèque de documents pour le RGPD

Demander un devis gratuit pour la mise en place du RGPD ?

Vous pouvez simplement cliquer sur "Accès aux services" et vous serez alors automatiquement dirigé vers notre service Objectif RGPD.

